



LA NATION

Bimensuel de la Ligue vaudoise fondé en 1931

SI QUA FATA SINANT

Fr. 3.50 / Abonnement annuel: 85.- / étudiants: 37.-

De belles victoires, mais...

On ne va pas se plaindre. Le 28 septembre déjà, le comité composé du PLR, de l'UDC et de la Ligue vaudoise avait remporté une première victoire contre la facilitation du droit de vote des étrangers au niveau communal.

Le 30 novembre, la campagne contre le bricolage du droit de vote cantonal s'est terminée sur une victoire complète pour le comité. Sa stratégie avait consisté à concevoir la campagne en vue du 28 septembre aussi comme une précampagne pour le 30 novembre. La Ligue vaudoise regrette que seulement 36 % des Vaudois l'aient suivie contre la création du statut électoral de Vaudois de l'étranger. Nous étions seuls à combattre cette confusion des corps électoraux du Conseil national et du Conseil des Etats. Ce résultat reste toutefois bien moins désastreux qu'il ne l'est pour l'initiative en faveur d'un service citoyen, balayée par 87 % des Vaudois.

En deux mois, le Conseil d'Etat et le Parlement ont lourdement perdu sur deux objets qu'ils soutenaient. La

campagne du gouvernement fut pour le moins timide. Contre le droit de vote cantonal des étrangers, le comité n'a pu compter sur aucun soutien de sa part. Mme Gorrite, qui avait hérité du dossier à la suite de la réorganisation des dicastères, n'a visiblement pas souhaité aller contre les consignes de son parti. La majorité aurait pourtant pu le lui imposer.

Aujourd'hui encore, il nous paraît hallucinant que nos autorités aient proposé de donner automatiquement le droit de vote aux personnes sous curatelle et durablement incapables de discernement. L'incohérence des deux statuts de citoyen et d'incapable nous paraissait impossible à réconcilier par une simple règle générale, le cas par cas étant d'ailleurs déjà possible. Le collègue craignait-il une défaite dans les urnes face à un milieu associatif qui n'a pas hésité à jouer sur tout le registre du pathétique? Le rejet du texte à 73 % démontre que seules les franges les plus égalitaristes de la population l'ont soutenu.

Ces franges, nous les retrouvons derrière la minorité vaudoise de 29 % qui a accepté l'initiative des jeunes socialistes sur l'impôt successoral. Elle atteste de la persistance dans le Canton d'une gauche très idéologique, mais solidement implantée. Cela promet un résultat très serré dans le cadre de la campagne sur l'initiative des milieux économiques pour 12 % de baisse d'impôts.

Enfin, le très net refus du service citoyen contraste avec le dynamisme affiché de son comité de campagne. Les initiants parvinrent, durant huit ans, à donner de leur action une image à la fois progressiste, jeune, urbaine et branchée. Leur esthétique, qu'il s'agisse de leur logo ou de la palette de leurs couleurs, rappelait très fortement celle du mouvement Opération Libero. La doctrine des deux mouvements, centrée autour de la notion d'ouverture – selon les sujets, à l'Europe, aux étrangers, aux femmes – mêle libéralisme philosophique et étatisme. Ce positionnement, dans le cadre du service

citoyen, a eu pour effet de leur aliéner l'ensemble du spectre politique. Les égalitaristes contestaient l'imposition aux femmes d'une nouvelle obligation, les libéraux l'étatisme du projet, et les conservateurs sa dévalorisation de la défense nationale. C'est une leçon pour les mouvements ou opérations hors-sols, dont l'action, même dans la longue durée, se centre sur une idée ou une perspective unique: le service citoyen dimanche dernier, le ressassement anti-UDC du 9 février 2014 dans le cas d'Opération Libero.

Pour la Ligue vaudoise, l'année 2025 fut riche d'engagements couronnés de succès: de l'avant-projet de loi sur les communes, heureusement *schuldisé*, au bricolage du droit de vote, abattu dans les urnes. 2026 sera une année plus fédérale. Son enjeu central sera institutionnel et fédéraliste: la soumission à la double-majorité du paquet d'accords avec l'Union européenne. De belles victoires... mais le combat continue.

Félicien Monnier

Voyage au centre du monde

Voici un retour d'expérience d'un récent voyage de trois semaines à travers la Chine. Le soussigné se propose de retracer en plusieurs petits articles la découverte de lieux et de gens encore sous-estimés.

En ce siècle, la Chine ne va pas devenir le centre du monde, elle l'est déjà.

Peuple ordonné, peuple indiscipliné

Probablement que certains Vaudois pensent, comme je le croyais, que les Chinois sont des figures introverties, réservées et distantes, à la manière des Japonais.

C'est tout l'inverse: en Chine, le bruit est constant et les Chinois grégaires. Curieux, les hommes vous auscultent, négativement comme positivement. Les femmes feignent l'indifférence, mais se retournent au dernier moment. S'ils pratiquent l'anglais (c'est de plus en plus le cas), ils viendront aborder l'étranger avec de grands sourires et multiplieront volontiers les questions; ils sont ouverts, mais respectueux, sans chercher à importuner. Sans forcément pouvoir la placer sur une carte d'Europe (placez

donc le Tadjikistan sur celle d'Asie!), ils connaissent la Suisse et paraissent en avoir une excellente image.

L'ordre chinois ne se résume pas aux seules règles officielles. Les caméras, nombreuses dans les grandes villes, discrètes voire inexistantes dans les plus petites, dictent les comportements. Hors des tourelles de surveillance, traverser à toute berzingue, cracher, fumer ou se parquer rapidement est un comportement habituel. En présence des vigies, c'est une tout autre chose. Le Chinois a pris l'habitude d'être toujours filmé, il sait quand une caméra le regarde et quand elle ne le voit pas; cette intuition dirige ses comportements naturels et les moments de retenue. Ce double jeu ne semble pas beaucoup le gêner, il est heureux de se sentir en sécurité. Difficile de lui donner tort sur ce point: aucune insécurité n'est ressentie, les policiers sont peu présents en dehors des sites touristiques, concentrés derrière leurs écrans de contrôle.

Les Chinois traînent la réputation dans le reste de l'Asie d'être bruyants, sales et désobligeants. Les standards de propreté dans les grandes villes n'approchent pas Zurich mais sont certainement meilleurs qu'à Lausanne. Il faut

reconnaître que le gouvernement a fait maints efforts afin d'endiguer les problèmes d'insalubrité. Si elle n'est plus visible, on la devine derrière les ruelles touristiques, dans les habitations et dans les rues excentrées. Il est vrai que la vieille génération chinoise n'est pas habituée à la même hygiène, mais la nouvelle, adepte par confort, est plus proche de nos habitudes sur ce point.

Attachés à l'ordre par respect des règles écrites et de la hiérarchie, les Chinois restent d'une indiscipline presque enfantine quand celles-ci ne font pas encore force de loi. Dans les

foules, ils bousculent et se pressent sans attention ni relâche. Ils parlent, voire téléphonent pendant les spectacles, applaudissent à peine à la fin d'une représentation et partent dans la minute où celle-ci finit. Devant l'absence de conception d'espace vital dans leurs mégapoles, il nous faut accepter de manquer de moments de silence et de jouer parfois des coudes dans la foule, sans en prendre ombrage. La culture chinoise promet beaucoup de choses si l'on sait mettre de côté ces aspects, qui restent malgré tout anecdotiques.

Sébastien Mercier

« J'ai eu la chance de côtoyer [le monde de la police] à Lausanne et Genève, d'aller en immersion lors de patrouilles, de m'y faire des amis. Sur le terrain, j'ai vu l'aide à la population en état de précarité psychologique ou sociale, la grand-mère à aider sur son escalier, pas tant l'arrestation de personnes de couleur ou de dealers dans la rue. [...] J'ai pu observer dans l'institution une forme de caractère graveleux, des défauts par manque d'effectifs, etc. Et puis, les faits récents ne concernent pas la globalité. [...] Nous vivons dans un monde où ceux qui se défendent de ne pas faire des généralités, sont justement ceux qui généralisent à outrance. Pareil d'ailleurs avec les gens qui prônent l'inclusion, au comportement parfois si sectaire. Notre société est si contradictoire... les gens se permettent à travers la justice populaire de palabrer et d'inventer sur des domaines dont ils ignorent tout.

Kacey Mottet Klein, 24 heures du 20.09.2025

Merci!

Nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui par leur soutien, financier ou militant, nous ont aidés dans le combat contre le bricolage du droit de vote. Ces derniers mois furent l'occasion de belles et nombreuses rencontres. Puissent-elles être promesses de futurs combats fructueux en faveur du bien commun du Pays de Vaud.

La Ligue vaudoise

Ramuz – La langue qui tient un pays debout

Il existe des écrivains qui déplacent un paysage sans jamais y toucher. Ramuz fait partie de ceux-là. Il ne transforme rien : il expose. Il laisse venir le monde tel qu'il est, avec ses lenteurs, ses heurts, ses changements de lumière. Aucune volonté de séduire, aucune tentation de peindre «joli». Chez lui, le réel n'est pas un décor à enjoliver : c'est une matière à laquelle il faut être fidèle. Une fidélité presque rude, mais jamais sèche.

Je reviens souvent au début de *Derborence*. La première phrase pose le fait comme on poserait la pierre d'angle d'un mur : «C'était un dimanche matin, le 23 septembre 1714.» Rien de plus, rien de moins. Pas d'annonce dramatique. Pas de lyrisme. Un jour, une heure, un événement. Et plus loin, cette notation, sèche comme un couperet : «Il s'était fait un grand bruit ; puis plus rien.» Ramuz ne commente pas ce silence ; il le laisse ouvert devant nous. Il sait que certaines choses n'ont pas à être expliquées — elles doivent seulement être dites, exactement.

Cette exactitude, il la revendique. Dans *Raison d'être*, il écrit : «Il ne s'agit pas d'être contre, il s'agit d'être soi.» Ce n'est pas une profession de foi, c'est une discipline. Sa langue ne cherche pas la posture ; elle cherche la tenue. Elle s'avance avec prudence, vérifiant à

chaque phrase qu'elle ne s'éloigne pas du réel qu'elle veut nommer. Pas d'effets, pas de complaisance. Une phrase de Ramuz tient debout parce qu'elle ne feint rien.

On se trompe d'ailleurs en le réduisant au Pays de Vaud. Ce serait l'enfermer dans la rue de son enfance. Ramuz part de sa terre, oui, mais ce point d'origine n'est pas une limite : c'est un seuil. Le Valais, par exemple, il ne s'y enracine pas — il l'aborde. Il le traverse comme un étranger attentif, prêt à écouter ce que ce pays ne dit pas d'emblée. *Derborence*, *La Grande Peur dans la montagne*, *Farrinet* : ce ne sont pas des cartes postales du Vieux Pays, ce sont des essais de vérité humaine. La montagne valaisanne, pour lui, n'est pas une couleur locale : c'est un lieu où l'homme n'a plus d'espace pour tricher. Ce qu'il cherche, ce n'est pas une identité géographique ; c'est la densité du réel. Et que cette densité s'incarne dans un coteau vaudois ou un éboulis valaisan ne change rien : il écrit moins un pays qu'une manière d'habiter le monde.

Dans *La Grande Peur dans la montagne*, une phrase résume ce rapport : «La montagne était là, plus forte qu'eux.» Pas de symbole, pas de décor. Une présence, frontale. Une masse qui contraint l'homme à voir ce qu'il préfère oublier : sa fragilité réelle. Ce

n'est pas du tragique fabriqué. C'est un ajustement. Une façon de replacer l'humain dans l'échelle du monde.

Sa langue procède de la même manière. Elle ne cherche pas à être belle, ni même ample ; elle cherche à être juste. Elle avance par paliers, par reprises, comme si chaque phrase devait s'assurer qu'elle n'usurpe pas sa place. Ramuz n'imité pas le parler vaudois : il en retient le rythme, cette façon de dire sans jouer. Une langue qui ne se permet rien qui ne soit nécessaire. Une langue qui accepte de ne pas tout embrasser, mais qui saisit ce qui compte.

Ce que j'aime chez lui, c'est cette absence de complaisance. Pas de souvenirs enjolivés, pas de nostalgie décorative, pas de «pays» transformé en refuge imaginaire. Ce qu'il montre, ce sont des chemins crevassés, des villages où l'on garde ses distances, des visages qui ne livrent pas leur intérieur. Rien n'est aplati. Rien n'est sur-éclairé. Et pourtant, tout est là, solide, vivant.

Dans une époque qui confond souvent le bruit avec la profondeur,

Ramuz reste l'un des rares à rappeler que la force d'une langue dépend de ce qu'elle accepte de ne pas trahir. Sa parole ne force rien, ne dramatise rien, ne prétend rien. Elle s'efforce simplement d'être vraie. Et dans cette vérité sans emphase, quelque chose se met à tenir.

Ramuz ne cherche pas à faire aimer un pays. Il ne cherche pas à en être le porte-parole. Il écrit pour que ce pays — Vaud, Valais, ou n'importe quel autre qui se reconnaît dans cette densité — cesse d'être un concept et redeviennne un lieu. Un lieu où l'on marche, où l'on respire, où l'on tient.

Une langue qui ne s'excuse pas de dire juste. Une langue qui ne se cache pas derrière les effets. Une langue qui, phrase après phrase, redonne au réel son poids, à l'homme sa place, et au pays la possibilité d'exister autrement que dans l'imaginaire touristique.

Une langue, oui, qui tient un pays debout.

Yannick Escher

Le député, le stagiaire et la guerre

«Ce film est basé sur des faits vérifiables qui ne se sont pas encore produits, mais qui ne sauraient tarder.» Ainsi commence *Guibord s'en va-t-en guerre*, film québécois de 2015 réalisé par Philippe Falardeau.

Steve Guibord est député indépendant au parlement canadien pour une petite circonscription du Québec. Par un concours de circonstances, il se trouve que son vote sera décisif pour l'entrée en guerre du Canada au Moyen-Orient. Sur conseil de son nouveau stagiaire, il décide de consulter les habitants de sa circonscription pour choisir l'orientation de son vote. Ce stagiaire, Souverain Pascal, est un jeune Haïtien qui récite Rousseau par cœur et qui, débarquant avec enthousiasme de Port-au-Prince, est confronté à la réalité de la vie politique.

Durant le film, le député Guibord est tiraillé entre la pression journalistique, les manigances politiciennes du premier ministre, celles des pacifistes et de ses opposants locaux, le désintéret des travailleurs pour une guerre éloignée, ainsi que les tensions familiales exacerbées par la situation — sa femme et sa fille ont des positions très opposées. La circonscription est également divisée par un conflit entre les bûcherons et les autochtones Algonquins. Enfin, toutes ces péripéties sont suivies de près en Haïti.

Le film est bien ancré dans les particularités de la politique québécoise, tout en touchant à l'universel. Les principes politiques rencontrent la réalité du terrain, les grands enjeux de la guerre, la vie quotidienne de la région. Le récit est aussi celui d'un apprentissage et de relations humaines, même si le thème central reste la politique et la démocratie. La passion du réalisateur pour son sujet se ressent dans la qualité de l'écriture. L'histoire baigne dans une ambiance proche de celle d'une fable, malgré son côté réaliste. La musique et les paysages du Nord québécois accompagnent cette plongée. Mais le film demeure avant tout une comédie satirique particulièrement drôle. Bref, même après dix ans, on est toujours heureux d'y replonger.

Benjamin Ansermet

Le nom du vin

Le Conseil d'Etat a couronné ses vins d'honneur. Pour le rouge, c'est le gamay «Confidentiel» du Château de Valeyres. Nous félicitons ce domaine, que nous portons dans notre cœur, de cette distinction amplement méritée.

«Confidentiel» : serait-ce une allusion à une procédure pénale en cours, bien moins méritée celle-ci, pour violation du secret de fonction ?

C.

Boîte à livres

L'Aston Martin n'est pas seulement une auto bourrée de gadgets au service d'un célèbre agent secret ; elle affiche aussi un redoutable palmarès de tueuse d'écrivains : si elle a failli avoir la peau de Françoise Sagan en 1957, elle n'a pas raté Roger Nimier en 1962 sur l'autoroute de l'Ouest : il avait trente-six ans.

Tiré d'une étagère où il avait pris l'eau, ce *Folio* usé, découvert au hasard d'une rapide exploration dans une ancienne caissette à journaux, a piteuse mine avec ses pages brunies et sa couverture délavée. *Le Grand d'Espagne* est l'hommage d'un écrivain de vingt-cinq ans à Bernanos qui vient de mourir. Il est composé de sept essais parmi lesquels Nimier s'amuse à pasticher le cardinal de Retz ou Montherlant. Ouvrons le livre à la première page : «La France appartenait encore à la famille, mais on n'en parlait plus qu'à voix basse. On avait pour elle cette gentillesse méprisante que mérite une vieille personne dont on a trop longtemps attendu l'héritage. On a compté sou par sou ce qu'elle pouvait laisser, l'honneur comme le reste. Un jour, on apprend qu'elle a tout dilapidé et qu'il ne manque rien à sa ruine, rien — pas même la honte.» A l'avant-dernière page, cette définition de la civilisation : «[Un] état de grandeur durable où chacun peut aller un peu plus loin parce que les autres ont déjà fait une partie du chemin à sa place.»

Le monde des lettres françaises de l'après-guerre offre le spectacle effarant d'une intelligentsia aveuglée par le stalinisme du PCF, autoproclamé «Parti de l'intelligence». Que ce soit par opportunisme ou conviction profonde, par lâcheté ou par bêtise, une grande partie des écrivains de ce temps a participé à cette stupéfiante extase collec-

tive. Face aux «valeurs» et à certaines postures pas toujours légitimes nées à la Libération, quelques écrivains unis par l'amitié ont formé un courant baptisé *les Hussards*, du nom du roman de Nimier, *Le Hussard bleu*. Ce mouvement aux contours flous existait par affinités de personnalités trop indépendantes pour se ranger sous une bannière. On y rencontre Antoine Blondin, Jacques Laurent, Jacques Perret, Michel Déon, Kléber Haedens, Stephen Hecquet, François Nourissier, etc. Que du bon. Chacun à sa manière célèbre le droit à l'indépendance, à l'insolence, à la désinvolture contre le dogmatisme en acier trempé de la littérature engagée — à gauche, évidemment.

Le succès du *Hussard bleu* désigne tout naturellement son auteur comme chef de file du mouvement. Le roman, en partie autobiographique, raconte les péripéties d'un escadron de hussards dans l'Allemagne de 1945, que l'on parcourt à travers les monologues intérieurs d'une dizaine de personnages. Sanders, porte-parole de l'auteur, héros stendhalien matiné de Bardamu, promène sa figure sentimentale et cynique dans un récit devenu mythique pour la génération désenchantée qui avait vingt ans en 1945 : «Quand les habitants de la planète seront un peu plus difficiles, je me ferai naturaliser humain. En attendant, je préfère rester fasciste, bien que ce soit baroque et fatigant.»

Le centenaire de Nimier est célébré chez Gallimard par un fort volume de la collection Quarto qui contient trois romans, des essais, des critiques, des chroniques et une abondante documentation. Les œuvres séparées sont aisément disponibles en collections de poche.

Jean-Blaise Rochat

«Au sein du plaisir de la création, Ramuz semble trouver un plaisir particulier à n'œuvrer toujours qu'à partir d'un matériau aride et résistant. Choisir la banalité la plus grande pour en extraire des choses extraordinaires, tirer la plus brillante étincelle de la roche la plus dure, voilà ce qui l'attire, et dans sa prédilection pour la difficulté il a le courage d'aller jusqu'à l'extrême. [...] A cela s'ajoute l'art d'être économe de son génie, de ne pas le dilapider, de rendre sublime les choses simples et, à l'inverse, de faire que le sublime devienne simple. De chercher un effet en profondeur, et non un effet superficiel, la densité et non la prolixité. [...] Ce mélange singulier de retenue et de don de soi, de connaissance de l'art et de force primitive est pour moi le plus beau secret de son œuvre.

Stefan Zweig, *Hommage à Ramuz pour son soixantième anniversaire*, Lausanne 1938, in *Hommes et destins*, Le Livre de Poche, 2024

Aspects du droit de vote

Se rangeant à l'avis de *La Nation*, le peuple vaudois a refusé de donner les droits politiques aux *personnes sous curatelle de portée générale en raison d'une incapacité durable de discernement*. Cette étrange votation a fait particulièrement bien ressortir deux aspects contradictoires du vote ordinaire.

Premier aspect. Un citoyen conscient et organisé est appelé aux urnes. C'est un homme soucieux de la bonne marche du pays. Il se sent un devoir de participer à la désignation des pouvoirs législatif et exécutif, ainsi qu'à la formation de la décision populaire en matière de référendum et d'initiative. Il lui faut, pour cela, du discernement, c'est-à-dire une certaine capacité de distinguer la vérité du mensonge, l'utile du nuisible, le farfelu du pertinent. Il se penche sur la carrière des candidats qui souhaitent faire don de leur personne au Pays (ou l'inverse). Il lit les textes sur lesquels il va se prononcer. Il débat avec d'autres, précise peu à peu son choix, consulte *La Nation* et décide en son âme et conscience, appelant ses proches à faire eux aussi leur devoir civique, si possible en votant comme lui. Convaincu, avec Aristote, que la vérité l'emporte quand les deux camps opposés sont de force

égale, il espère que l'addition des votes débouchera sur le bon choix.

Du point de vue de ce citoyen idéal, ce serait marcher sur la tête que d'accorder les droits de vote et d'éligibilité aux personnes frappées d'une incapacité de discernement. Ce point de vue a été celui de 71,35 % des votants, du moins nous le supposons, l'interprétation des résultats étant une science extrêmement arbitraire. Ça a en tout cas été le point de vue de *La Nation*, laquelle s'échine à proposer, à l'usage de notre citoyen modèle, des réflexions bimensuelles fondées autant que possible sur des faits et des principes.

Le second aspect, c'est le destin ultérieur de ce vote si bien conçu et pénétré de sens politique. Dans l'urne, il rejoint les centaines d'autres avis exprimés par les habitants de sa commune, lesquels, numérisés, sont incorporés à la masse cantonale des 194'017 bulletins valables, représentant le 42,5 % des électeurs inscrits. Sa portée politique se voit donc réduite à un deux cent millièmes

environ de l'ensemble (c'eût été un deux millionième sur le plan fédéral).

Notons en passant qu'il ne faut jamais laisser une décision politique se prendre sans y participer, même sous la forme d'une unique et minuscule note juste, qui se joint parfois à suffisamment d'autres pour faire triompher la bonne mélodie.

Pensons aussi que pas mal de ces votes ont été déposés sans grande réflexion ni souci particulier du bien commun. Plus d'un était fondé sur des préjugés, des passions ou des intérêts personnels¹, voire sur des informations trompeuses. Or, c'est sur un pied de parfaite égalité avec ces votes sans grande valeur intrinsèque que le bulletin du citoyen modèle sera comptabilisé. Ce vote subit donc une mutation qualitative radicale. Qu'il soit intelligent et personnel ou qu'il soit donné en toute ignorance, il n'est plus qu'une participation statistique à un résultat anonyme. Cet alignement égalitaire débouche pour le premier sur une perte de valeur inestimable et, pour le

second, sur une valorisation indécente d'une attitude civique déplorable.

C'est cette réduction à une réalité à la fois sèchement quantitative et mollement imprécise qu'on appelle la «volonté générale». Cela fait réfléchir.

Certains concluent donc que, tout compte et décompte fait, le vote du citoyen doué de discernement ne vaut guère plus que celui des personnes qu'une psychiatrie officielle plus ou moins aventureuse qualifie de «durablement privées de discernement». Et de même, le vote de ces dernières vaut sûrement autant que celui des citoyens qui ont le droit légal de voter mais votent n'importe comment. Il n'est donc pas si grave que les citoyens qui souffrent d'un déficit de discernement soient pleinement nantis de ces droits politiques si souvent mal utilisés. C'est d'ailleurs conforme à la Convention, ratifiée par la Suisse, relative aux droits des personnes handicapées. Apparemment, 25,25 % des votants ont pensé ainsi.

Olivier Delacrétaz

¹ Le vote fondé sur l'intérêt personnel est, dans une certaine et étroite mesure, un vote réaliste.

L'affaire des 200 milliards

La décision unilatérale du président américain, le 1^{er} août dernier, d'imposer des droits de douane de 39 % aux exportations suisses en direction des Etats-Unis d'Amérique a non seulement ouvert une période d'incertitude économique, mais aussi suscité nombre de questionnements.

La décision américaine venait en effet remettre en question tous ceux qui considéraient que la Suisse méritait un statut privilégié du fait de sa puissance économique et de ses bons rapports commerciaux avec les USA. Pire encore, le taux applicable à la Suisse se révélait supérieur à celui concédé à l'Union européenne, touchant l'amour propre de nombreux politiques. On a dès lors entendu certains relancer l'idée d'une adhésion à l'UE tandis que d'autres, et ils étaient nombreux, fustigeaient l'incapacité de nos gouvernants à négocier et à faire admettre nos positions. L'appel à des mesures de rétorsion (!) a aussi pu être constaté.

Une sérieuse remise en question

La brutalité de la mesure est cependant à l'image du président américain. Obsédé par la volonté de rééquilibrer en sa faveur la balance commerciale, il agit sans ménagement et sans grand respect de ses partenaires. Pour nous Suisses, habitués à la recherche de compromis ou de solutions gagnant-gagnant, cette décision vient cruellement rappeler que «les Etats n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts» (aphorisme attribué à Charles de Gaulle) et que notre statut de bon élève du multilatéralisme n'est en rien une garantie lorsque, justement, le multilatéralisme est remis en question et laisse place au *deal* individualisé (entendez par là aux rapports de force vus des USA).

Cette remise en question était d'autant plus inconfortable que ses consé-

quences sur la prospérité et l'emploi dans notre pays étaient difficilement chiffrables, mais assurément dommageables. On ne peut voir d'un bon œil un partenaire commercial qui absorbe près de 19 % de nos exportations (on parle d'un peu plus de 52 milliards de francs en 2024) ériger une barrière douanière élevée. Les premiers effets de son instauration ne se sont d'ailleurs pas fait attendre: les exportations suisses vers les Etats-Unis ont chuté de 22 % en août 2025.

Réaction il devait y avoir et le Conseil fédéral annonçait, dès le 4 août, vouloir poursuivre les négociations. Celles-ci ont pris un tour inhabituel puisque, après trois mois de relatif silence, tout au moins médiatique, on a appris, à mi-novembre dernier, qu'une déclaration d'intention allait pouvoir être signée et qu'un accord – encore verbal à ce stade – avait été trouvé avec le locataire de la Maison Blanche, permettant la réduction des droits de douane américains de 39 % à 15 %. Cet accord faisait suite à la rencontre, le 4 novembre, d'une délégation de grands patrons d'entreprises suisses avec le président Trump. Durant l'entretien, outre la remise de cadeaux, il a notamment été question d'un montant de 200 milliards de dollars d'investissement directs à effectuer par les entreprises suisses d'ici fin 2028 aux Etats-Unis.

Une tempête médiatique induite

Face au tumulte généré d'une part par la forme inhabituelle des négociations, d'autre part par l'ampleur de la somme, il convient de relever les éléments suivants.

On sait dorénavant que l'action était concertée entre les patrons d'entreprise et les autorités politiques, en particulier le secrétariat d'Etat à l'économie. La rencontre du 4 novembre n'était

que l'un des éléments de cette action, puisqu'une rencontre à haut niveau politique avait déjà eu lieu en septembre entre Guy Parmelin et les Secrétaires au Commerce, au Trésor et au Commerce extérieur américains au cours de laquelle le montant de 200 milliards de dollars avait été évoqué.

L'ampleur de la somme peut étonner. On précisera qu'il s'agit de dollars et non de francs, ce qui réduit la somme de 20 % en francs suisses. Ce montant est à mettre en relation avec les investissements directs cumulés des entreprises suisses aux USA, qui représentaient 352 milliards de dollars à fin 2023, en augmentation d'environ 45 milliards de dollars entre 2022 et 2023. La somme de 200 milliards sur trois ans inclut par ailleurs les investissements privés déjà prévus, avec entre autres l'externalisation d'une partie du traitement de l'or ou le développement de capacités de production du secteur pharmaceutique aux Etats-Unis.

Quelques enseignements

On peut dès lors tirer quelques conclusions provisoires de cette saga économique.

Tout d'abord, il faut se garder de jeter la pierre aux représentants de l'économie qui ont su se mobiliser, négocier et fournir au pays les éléments aboutissant à un accord qui profitera à toutes les entreprises suisses (c'est enfoncer une porte ouverte que de rappeler qu'il n'y a qu'un seul tissu économique et qu'entreprises exportatrices ou actives uniquement sur le plan domestique sont interdépendantes les unes des autres).

On aura de même une attitude positive envers les entreprises suisses qui investissent à l'étranger. Elles ont en effet apporté des éléments déterminants dans la négociation. Prétendre, comme l'ont fait certains, que les

montants investis à l'étranger en priveraient l'économie domestique n'est que la piètre illustration d'une inculture économique chez les représentants de quelques partis politiques.

On ne se formalisera pas outre mesure des cadeaux apportés par la délégation suisse. Depuis des temps immémoriaux, connaître les petites faiblesses de son interlocuteur est à la base de l'activité d'échange; en d'autres termes, si le président est sensible à l'éclat de l'or, il n'y a aucune honte à lui en apporter. L'adage *do ut des* (je donne pour que tu donnes) prend ici tout son sens.

On pourra enfin se féliciter que l'union des forces, tant économiques que politiques, ait pu être réalisée en l'occurrence. Certes, à en juger par les hauts cris de la gauche politique et plus particulièrement des Verts, cette union met à mal leur image fantasmée d'une primauté du politique sur l'économique. Mais il aurait été coupable dans cette affaire de négliger nos meilleurs atouts qui étaient ceux des investissements directs. Sans eux, la pression sur les produits agricoles ou d'autres mesures de type réglementaire aurait été plus forte (la «concession» sur les importations de volaille US ne représente que 1,1 % de la consommation totale suisse de ce type de viande). On saluera à l'inverse le fait que les montants à investir le seront par les entreprises, sans avoir été fixés par décision étatique, mais qu'ils sont repris par le politique dans la procédure d'accord.

Lorsque la maison prend feu, l'union est nécessaire; cela vaut pour un conflit traditionnel mais aussi lors d'une guerre économique. L'attitude de la gauche et des Verts ressemble furieusement à vouloir souffler sur les braises une fois l'incendie éteint. On n'est assurément pas obligé de leur emboîter le pas.

Jean-Hugues Busslinger

IA

Dans un article du 28 novembre 2025, nous avons évoqué le philosophe Martin Heidegger craignant que le calcul ne vienne supplanter toute autre forme de pensée et soit le seul autorisé à s'exercer. Chacun a entendu parler de l'intelligence artificielle (IA), surpassant la plupart des êtres humains dans le calcul et la résolution de problèmes, capable de traiter toujours plus vite des milliards d'informations, de converser avec des personnes, de produire des textes, des images, des vidéos, voire des œuvres d'art. Beaucoup de gens l'utilisent.

Il existe des milliers de livres et d'articles sur l'IA. Nous avons choisi de consacrer des pages au livre de Luc Ferry, *IA, grand remplacement ou complémentarité?* paru en 2025 aux Editions de l'Observatoire. Pourquoi? L'ouvrage de 326 pages est nourri d'arguments pour et contre l'IA, issus de discussions avec des chercheurs de toutes tendances. Il est suffisamment clair – l'auteur a un certain talent pédagogique – pour qu'un ignare numérique tel que votre serviteur puisse y comprendre quelque chose et

rédiger son article sans confier le soin de résumer le livre à... l'IA.

Luc Ferry est un philosophe français né en 1951, souvent vu et entendu dans les médias, à la chevelure d'un noir profond, sûr de lui, disert, parfois agité. Son père construisait des voitures de course. Il étudia la philosophie à la Sorbonne et à Heidelberg, puis l'enseigna dans diverses universités françaises. Il maîtrise bien l'allemand et l'anglais. Il fut aussi ministre de l'Education nationale sous Jacques Chirac. Presque chaque jeudi, il fournit des réflexions au *Figaro*. Il se vante d'avoir écrit plus de deux cent livres. Il semble avoir un faible pour l'amitié. Il décerne le titre d'*ami* voire de *grand ami* à des dizaines de personnes. Il est marié, il a trois filles. Son enthousiasme communicatif se traduit par l'abondance d'adjectifs tels que *bluffant, sidérant, crucial, exponentiel, bouleversant, inquiétant, époustouflant, génial...* Il se laisse emporter par de multiples urgences et la proclamation de *valeurs* bien entendu *absolues*. Comme beaucoup d'intellectuels français, il a horreur d'être dupe et refuse de *mettre la tête dans*

le sable; il décrit les choses telles qu'elles sont, *sans fard*, prétend-il. Esprit combatif, plutôt libre, il a son franc-parler et a osé démonter sur LCI, chaîne de TV ukrainophile au dernier degré, le *narratif* belliciste de Macron (qu'il n'aime pas) et de l'UE sur la guerre en Ukraine, réhabilitant même la Russie.

Ferry, disciple de Kant, est un philosophe inspiré par les Lumières. Il est athée, manifestant cependant du respect pour le christianisme qui l'inspire dans sa philosophie de l'amour, de l'amitié, du mariage choisi et de l'enfance. Il est démocrate et défend les droits de l'homme. Libéral vaguement conservateur, il détecte l'écologie *décroissantiste*, mais aussi le *néolibéralisme* américain qu'il ne définit pas. Il encourage une *spiritualité laïque* tout en se démarquant des entourloupes du développement personnel. Il n'est ni nationaliste ni souverainiste. Il voudrait une Europe forte, capable de rivaliser militairement et en techno-science avec

la Chine et les Etats-Unis – notamment sous le rapport de l'IA qui donne selon lui la maîtrise du monde.

Dans un prochain article, nous résumerons les quatre premiers chapitres du livre et réserverons les deux derniers, plus philosophiques, à une discussion ultérieure.

En matière d'IA, les choses vont vite. Ferry affirme que l'IA exclura beaucoup de cols blancs, mais épargnera les métiers qui allient l'intelligence à la main et au cœur. Dans *Le Figaro* du jeudi 4 décembre, il constate qu'Elon Musk va lancer la production de dix millions de robots humanoïdes au prix de 20 000 dollars la pièce, capables de travaux manuels complexes et d'efforts illimités sur les chantiers, sans grèves, 24 heures sur 24. Les cols bleus aussi risquent d'être décimés.

(à suivre)

Jacques Perrin

Davantage de moyens

Dans un article publié le 5 décembre dernier, *24 heures* relatait le lancement par un parent d'élève d'une pétition «pour dénoncer une dégradation des conditions dans les classes vaudoises». Ce papa d'une fille de 9 ans en avait assez de la voir rentrer de l'école «épuisée, avec des maux de tête, maux de ventre et en pleurs». Ce constat inquiétant n'est pas nouveau et il est partagé par de nombreux parents d'élèves de notre Canton; nous y souscrivons pleinement. Où nous ne suivons plus, c'est quand cette pétition demande «davantage de moyens», grande tarte à la crème qu'on nous sert au moins depuis les années huitante. Chaque fois que le Département de la Formation et de la Jeunesse lance une réforme structurelle, peu de temps après sa mise en pratique on nous dit que ça ne fonctionne pas, car «on manque de

moyens». Pourtant des moyens, l'Etat en fournit: «Le budget 2026 du Canton comprend 240 ETP [= équivalents temps plein] en plus dans le corps enseignant, y compris pour l'école inclusive», précise l'article de *24 heures*. Même la Société pédagogique vaudoise (qui a par ailleurs toujours soutenu à fond chaque réforme) par la bouche de son président se demande «si ces moyens supplémentaires suffiront pour atteindre les objectifs de la politique d'école inclusive. Jusqu'ici, ça n'a jamais été le cas.» L'aveu est clair: c'est donc le dogme même de l'école inclusive, en grande partie responsable du désarroi actuel régnant dans l'école vaudoise, qu'il faut remettre en question, et toute pétition ou initiative n'exigeant pas cela sera vouée à l'échec.

Fr. Monnier

Entretiens du mercredi

Prochain rendez-vous:

17 décembre: **Apéritif de Noël.**

Place du Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 19h.
www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

Culture ou climat, il faut choisir

Après le Louvre à Paris (neuf bijoux et joyaux de la Couronne de France dérobés, préjudice évalué à 88 millions d'euros), c'est donc le Musée romain de Vidy, à Lausanne, qui a été victime d'un «braquage à la disqureuse» (plusieurs dizaines de pièces d'or antiques, dont la

pidement son travail dans la région lausannoise aux alentours de 18 heures un jour de semaine n'est pas une mission impossible. (Il est pourtant probable que, contrairement aux recommandations de la Municipalité, mais en suivant l'exemple du conseiller communal Loris Socchi, les voleurs aient fait usage d'une voiture individuelle pour s'enfuir.) D'autre part, comme cela a déjà été suggéré dans ces colonnes, on peut se réjouir de ce regain d'intérêt pour l'art et la culture. Le soussigné est bien obligé d'admettre que, s'il devait commanditer un cambriolage de musée, il n'aurait guère d'idées... à part peut-être une locomotive du Musée des transports.

(Mais une locomotive pourrait être emmenée par le rail, ce qui démontre que les gens moins cultivés ont un meilleur bilan carbone que les autres.)

LE COIN DU RONCHON

valeur est estimée à plus d'un million de francs sur le marché illégal de la numismatique). Ces deux cambriolages ont manifestement été commandités par de fins connaisseurs, et d'aucuns s'inquiètent de cette nouvelle tendance.

Il faut aussi considérer les aspects positifs de cet événement. D'une part, les auteurs ont prouvé que *quitter ra-*

CORA, un problème de cadrage

A l'occasion de sa création, une conférence de presse a été donnée le lundi 1^{er} décembre par la Coalition romande antiraciste (CORA), rassemblement de différents collectifs engagés contre le racisme. Elle y a présenté ses revendications qui sont principalement orientées contre le fonctionnement actuel de la police. CORA souhaite des statistiques afin de contrer le délit de faciès, elle demande la suppression des patrouilles pour les remplacer par des acteurs socio-sanitaires, un organe de contrôle indépendant de la police. Elle veut aussi restreindre le port d'armes pour certaines missions, et renoncer à poursuivre des mineurs en fuite sur un véhicule. Ces revendications ont pour but de répondre au problème du racisme systémique qui a fait débat depuis l'affaire des groupes WhatsApp de la police, et depuis celles des personnes décédées lors d'interventions.

La lutte contre le racisme est un combat légitime, qui mérite d'être mené intelligemment et en évitant certaines confusions. Le racisme systémique est un concept né aux Etats-Unis dans le cadre des luttes en faveur des Afro-Américains. Il est utilisé pour décrire un racisme persistant, après plus de deux siècles d'esclavage, un siècle d'apartheid, soit un racisme institutionnalisé par des lois, qui a laissé une trace profonde dans la culture et la mentalité américaines. Un tel passif rend l'utilisation du terme «système» valable pour parler d'un racisme ancré par l'histoire dans les

mentalités et les institutions. Mais il est inadéquat dans notre Pays qui n'a pas eu d'histoire coloniale, qui n'a pas pratiqué l'esclavage et dont la culture et les institutions ne se sont pas construites aux côtés du racisme.

Les antiracistes partent du constat que les populations d'origine immigrée sont plus représentées dans les confrontations avec la police. Ils en tirent la conclusion que la police est raciste, là où le racisme serait d'affirmer que la criminalité est liée à l'ethnicité de la personne. Ces deux manières de faire un lien entre ethnicité et altercation avec la police écartent un facteur bien plus important. La criminalité et les délits sont plus fréquents chez les populations défavorisées, pour des raisons économiques et liées au niveau d'éducation. Sans ressources, les classes sociales basses sombrent plus facilement dans ces situations. Et dans les villes, ce sont les populations immigrées qui constituent une part importante des populations défavorisées, les raisons économiques étant souvent le motif de leur migration. Les revendications de CORA démontrent ce problème de cadrage et la non prise en compte de la question sociale dans leur façon de poser le problème.

Il est particulièrement regrettable de voir que la gauche a abandonné ce cadrage pour lui préférer celui du racisme systémique. Puisque le problème est lié à la situation économique et au niveau d'éducation, c'est l'intégration des populations immigrées qui doit être le cœur de la solution. Projeter du racisme sur ces situations revient à établir un faux lien de causalité entre les interventions de la police et l'origine des interpellés. C'est oublier ce troisième facteur, celui de la question sociale, qui n'est pas mobilisée dans le débat.

CORA peut légitimement lutter contre le racisme, mais si elle souhaite que l'immigration ait moins affaire à la police, c'est l'intégration qui devrait être au cœur de ses revendications.

Quentin Monnerat

LA NATION

Rédaction
Cédric Cossy

Edition
Ligue vaudoise
Pl. Grand-Saint-Jean 1 / 1003 Lausanne

Tél. 021 312 19 14
(le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 14h)

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch
IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges